



SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité syndical
Séance du mercredi 19 février 2025

Date de convocation : 12 février 2025

Séance tenue à 18 h 30 sous la Présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, à l'hôtel de ville de Pau

Étaient présents : Monique Sémavoine, Michel Cuyaubé, Pierre Casabonne, Michel Capéran, Fernand Martin, Jean-Claude Sétier, Michel Bernos, Raymond Chagot, Jean-Marc Denax, Victor Dudret, Philippe Faure, Pierre Soler, Philippe Castets, Claude Fourquet, Yves Lacoste, Bernard Massignan, Evelyne Ponneau, Max Tucou, Serge Zurita, Michel Lasserre, Pascale Durand, Michel Cazet, Frédéric Ré, Jean-Marc Laffitte, Antoine Brige

Étaient représentés : Bernard Marque par Monique Sémavoine, Bernard Aurisset, par Pierre Casabonne, Jean-Louis Barban par Fernand Martin

Étaient excusés : Christelle Bonnemason-Carrère, Patrick Buron, Jean-Louis Caldéroni, Eric Castet, Thibault Chenevière, Didier Rivière, Claude Ferrato, Jean-Pierre Lannes, Alexandre Perez, Jean-Claude Coustet,

Étaient absents : Stéphane Virto

4 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 du CGCT,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé, un rapport d'orientations budgétaires doit avoir lieu au sein du Comité Syndical dans les deux mois précédant le vote du budget primitif,

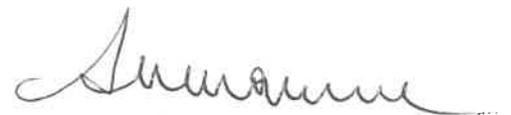
Vu la note d'orientations budgétaires et financière pour l'exercice 2025 jointe en annexe la présente délibération conformément à la réglementation en vigueur,

Ainsi, après avis favorable du Bureau du 5 février 2025, le Comité syndical, après avoir délibéré :

Prendre acte :

- de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025 à la suite de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires figurant dans la note de présentation.

La Présidente



Monique Sémavoine

Le Comité Syndical a Pris acte

Certificat d'affichage

Je soussigné Fernand MARTIN, Maire de la commune de Buzy, Vice-Président en charge de l'administration du Syndicat Mixte de Valor Béarn, certifie que l'ensemble des délibérations du Comité syndical en date du 2 avril 2025 est intégralement affiché au Siège de Valor Béarn, rue St Exupery, 64230 LESCAR, à compter du 8 avril 2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lescar, le 09/04/2025

**Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président**



Fernand MARTIN